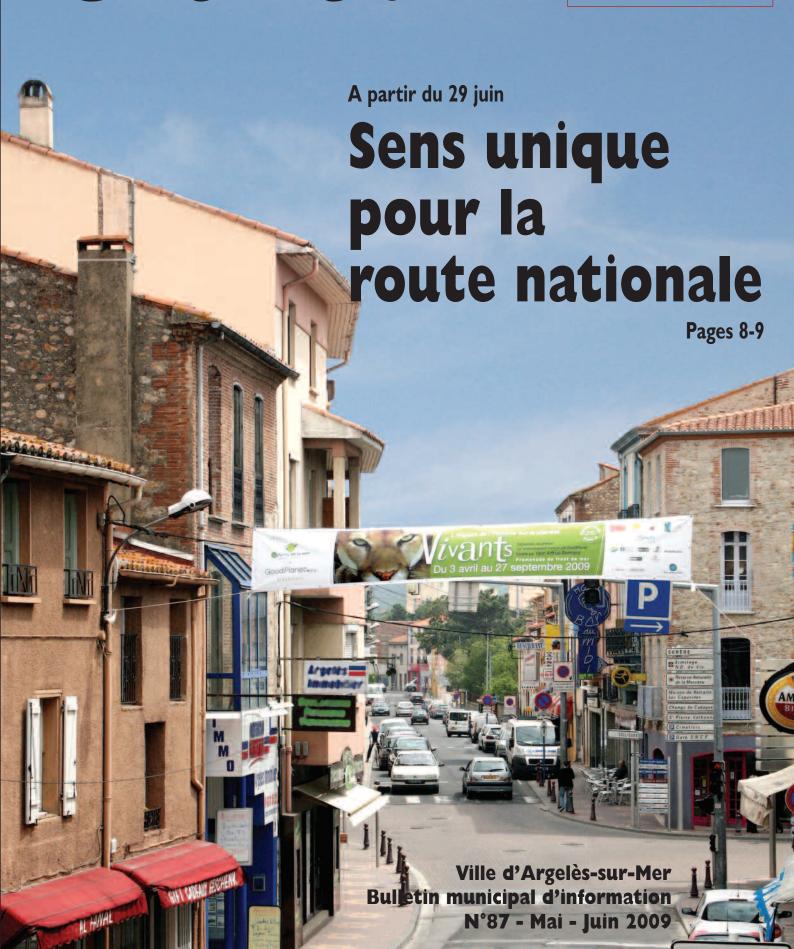
# Granotes

Musique
Les Déferlantes
arrivent...

Page 13



### **Finances**

Un budget offensif Les principales opérations inscrites au budget 2009

.....Pages 3-4-5

### **Travaux**

Le panorama des chantiers au village

et à la plage.....Pages 6-7

### **Circulation**

29 juin : la route nationale passe en sens unique

.....Pages 8-9

### Vie municipale

Au fil des dossiers du conseil Les nouveaux Argelésiens accueillis

.....Pages I 0- I I

### Cinéma

En hommage aux exilés

.....Page 12

### Musique

Les Déferlantes prennent de la hauteur

.....Page 13

### **Zooms**

Retours sur l'actualité

.....Pages 14-15

### **Agenda**

Les rendez-vous

Page 16



### Directeur de la publication

Pierre Aylagas, Maire d'Argelès-sur-Mer Allée Ferdinand Buisson 66700 Argelès-sur-Mer Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction et Maquette Service Communication

Crédits photographiques Service Communication

#### <u>Imprimerie</u>

Imprim' Agly (Estagel). Papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement.



### Éditorial



# Priorité à l'investissement

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer Président de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille Conseiller général

ace à la crise économique, le budget que la majorité municipale a adopté est résolument volontariste avec un fort niveau d'investissement. Aujourd'hui, les collectivités locales - communes, communautés, départements et régions - représentent 75% de l'investissement public réalisé en France. Les choix effectués par le conseil municipal ont donc des conséquences directes au niveau du bassin d'emploi d'Argelès-sur-Mer

La ville consacrera donc en 2009 plus de 6 millions d'euros à ses dépenses d'équipements. Des programmes soutenus par la commune comme la réalisation de 64 logements sociaux rue des Cyprès, la construction de l'Institut d'éducation motrice avenue de Charlemagne sont autant de milliers d'heures de travail confiés aux entreprises. La viabilisation puis la commercialisation des parcelles du nouveau lotissement de Taxo auront des retombées positives pour les entreprises artisanales d'Argelès-sur-Mer et des cantons voisins.

Par ailleurs, la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille va consacrer plusieurs millions d'euros à deux opérations lancées à Argelès-sur-Mer : la transformation de la bibliothèque en médiathèque intercommunale et la couverture du bassin d'été de la piscine municipale d'Argelès-sur-Mer qui deviendra ainsi un équipement communautaire.

Tout ceci pour démontrer que la commande publique joue un rôle important dans l'activité économique de la ville et du canton. Investir dans cette période de récession est la réponse que nous pouvons apporter à la crise. Le budget que nous avons voté va dans ce sens.

Une fois de plus, le monde associatif argelésien, a démontré qu'il avait du coeur. Sans l'investissement de plus d'une centaine de citoyens, la journée organisée par le Rugby Bordel Football Club, le 2 mai, n'aurait pas connu le succès qu'elle a connu. Sans eux, les bénéfices reversés à deux associations caritatives n'auraient pas été aussi importants.

Que tous ceux qui, tôt le matin et tard le soir, se sont investis dans cette journée en soient remerciés. Même les organisateurs ont été surpris par un tel élan d'enthousiasme, par un tel engagement. Tous ces volontaires pour une si noble cause - le soutien à l'enfance inadaptée - méritent bien un coup de chapeau. Inutile de citer ces anonymes. Ils se reconnaîtront.

- plages

### Un budget offensif

Le second budget du mandat municipal est marqué par la volonté de poursuivre les investissements en matière de qualité de vie, d'aménagements urbains, de voirie et de services proposés aux Argelésiens. Les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées.

oursuivre l'effort d'équipement de la ville tout en contenant le budget de fonctionnement, voilà les deux grands axes suivis par la majorité municipale pour l'élaboration du budget 2009.

Les dépenses d'équipement - les investissements consentis par la ville - continuent d'être conséquentes. Plus de 6,2 millions d'euros figurent au budget primitif 2009 soit à peu près le même montant qu'en 2008.

Ces dépenses concernent essentiellement des aménagements urbains à la plage, au village, des travaux de voirie et la modernisation de bâtiments municipaux (Casa de l' Albera). Elles sont détaillées et localisées grâce au plan figurant en pages 4 et 5.

En raison de la bonne capacité d'autofinancement de la ville, le recours à l'emprunt sera limité à



### Taxe d'Habitation:

Taux 2008: 11,00 %
Taux 2009: 11,33 %
Moyenne départementale
2007: 13,58 %
Moyenne nationale 2007: 14,48 %

### Foncier Bâti:

Taux 2008: 14,33 %
Taux 2009: 14,76 %
Moyenne départementale
2007: 19,86 %
Moyenne nationale 2007: 18,60 %

### Foncier non Bâti:

Taux 2008: 34,86 %
Taux 2009: 35,90 %.
Moyenne départementale 2007: 46,82 %
Moyenne nationale 2007: 44,43 %



Le budget 2009 prévoit l'aménagement du parking situé en haut de l'avenue de la Gare.

1,3 million si besoin est.

Le budget de fonctionnement s'élève à 19,8 millions d'euros. Les charges générales -3,25 millions d'euros- sont identiques à celles de 2009 tout comme les principales contributions versées (contingent incendie, OMT, OMA).

Côté recettes, le budget 2009 prévoit une baisse de 300 000 euros des droits de mutation et de 80 000 euros du prélèvement du casino.

L'équilibre du budget passe par une augmentation des taux des 3 taxes perçues par la commune (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti, Taxe sur le Foncier non Bâti). Elle sera de 3% (lire ci-contre).

Les différents tarifs applicables au titre des droits d'utilisation des équipements communaux évolueront de 2 à 3%.

3 %, c'est également l'augmentation de l'enveloppe globale accordée aux associations locales.

Le budget 2009 a été adopté par 25 voix (majorité municipale) et 4 contre (opposition).

Eau - Assainissement - Ordures ménagères

### Prix et taux stables en 2009

Lors du vote de son budget 2009, la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille a fixé le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les contribuables argelésiens à 10,50 %. En 2008, ce taux était de 10,52 %. Une quasi stabilité donc bien que le coût de la tonne incinérée par le SYDETOM ait augmenté de 5,32 %.

Même stabilité pour le prix du m³ d'eau et d'assainissement\* qui passe de 1,45 euro en 2008 à 1,46 euro en 2009.

\* Prix pour 1m³ d'eau et d'assainissement basé sur une consommation de 120 m³, coûts des abonnements (eau et assainissement), taxe de lutte contre la pollution et TVA à 5,5 %.

### Charges financières

### Le désendettement se poursuit

Année après année, les charges financières payées par la ville au titre de ses emprunts diminuent.

Le débat sur les orientations budgétaires a permis d'en mesurer l'évolution. Les charges financières étaient de :

- 1 091 681 euros en 2003 :
- 1 013 240 euros en 2004 ;
- 994 846 euros en 2005;
- 692 613 euros en 2006;
- 653 381 euros en 2007 ;
- 546 230 euros en 2008.

Au titre du budget 2009 adopté par le conseil municipal, elles s'élèveront cette année à 527 010 euros.

# Les principaux investissements

### Plan local de déplacement

Installation d'une nouvelle signalétique commerciale.

### **Eglise N-D-dels-Prats**

Poursuite des travaux de rénovation du retable majeur.

### **Gare SNCF**

Travaux d'aménagement des parkings. Parking sud avant l'été ; parking nord après

### Voirie urbaine

Modernisation de l'avenue de la gare (1). Reprofilage de la voirie et des trottoirs de la rue du Repos (2).

Rénovation de la rue des Loriots, zone artisanale (3).

### **Centre-ville**

Mise à sens unique de la Route Nationale. Création d'une piste cyclable entre le pont de la Massane et le rond-point des Evadés de France dans le sens Argelès-sur-Mer Collioure.

### Route de Valmy

Installation de l'éclairage public dans les murettes en pierre sèche.

### **Stade Gaston Pams**

Fin de la construction d'un club-house pour le club de hand-ball.

### Piste cyclable

Fin des travaux de création d'une piste cyclable route de Collioure, à partir du rond-point de Valmy et en direction du sud.

### Centre technique municipal

Renouvellement du parc de véhicules municipaux : achat de 2 camions plateaux et de 6 véhicules légers pour les différents services.

### **Environnement**

Renforcement des berges de la Massane à hauteur de la maison de retraite les Capucines et des berges des Conques après le terrain de sports.



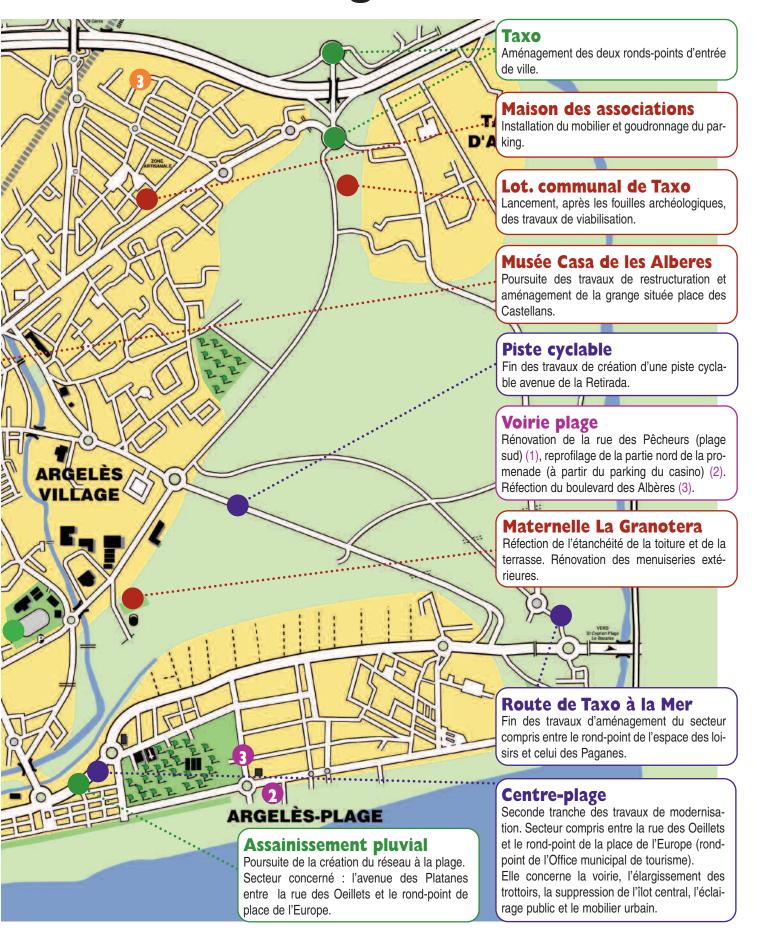








# inscrits au budget 2009



### Panorama des chantiers au

# Piste cyclable avenue de la Retirada

Avenue de la Retirada, anciennement dénommée avenue des Tamariguers, la ville a lancé la création d'une piste cyclable.

Celle-ci est située du côté droit de la chaussée sur 1 800 mètres, à partir du rond-point de Pujol et jusqu'à la plage nord.

La première tranche des travaux a vu l'enfouissement du réseau téléphonique sur certaines portions du tracé, enfouissement qui a été suivi de l'enlèvement de pylônes.

Cette nouvelle piste cyclable sera sécurisée par la construction d'une murette protégeant les vélos et les piétons.





### Centre d'interprétation des Albères

C'est parti ! Les travaux de transformation du musée Casa de les Alberes en Centre d'Interprétation des Albères ont débuté. Ils concernent le musée proprement dit et l'ancienne grange Massot, acquise par la ville et située de l'autre côté de la place de Castellans.

L'opération de démolition intérieure sur les 2 sites sera terminée avant l'été.

Au musée, elle verra la destruction d'un des 2 escaliers, la création de la fosse pour le futur ascenseur et l'aménagement de l'ancienne bibliothèque. Dans la grange, les premiers travaux ont consisté en l'enlèvement du plancher.

### Retable du Christ de l'église Notre-Dame-dels-Prats

Après plusieurs mois de travaux, le retable du Christ vient de retrouver sa place en l'église Notre-Dame-dels-Prats

La rénovation a redonné son lustre d'antan à cette oeuvre datant du XVIII°, en bois polychrome, réalisée par doreur Gabriel Claverie en 1760.

Le retable du Christ, représentant le Christ en croix, est classé depuis 1981 au titre d'objet auprès des Monuments Historiques.

La rénovation du retable majeur, elle, est toujours en cours tout comme celle de la prédelle du "Christ aux limbes".

L'été dernier, 2 oeuvres appartenant au patrimoine religieux de la ville avaient retrouvé leur place après des travaux de restauration : la statue de Marie-Madeleine, à Notre-Dame-de-Vie, et Saint Roch et l'ange guérisseur, à l'église.



# village et à la plage

### Route de Taxo à la Mer

La première tranche des travaux de la route de Taxo à la Mer, entre le rond-point de l'espace des loisirs et celui des Paganes, est en cours de finition. Les intempéries des mois de mars et d'avril ont quelque peu retardé le chantier.

Celui-ci consiste en la réalisation d'une voie sécurisée pour les piétons et les cyclistes sur cet axe particulièrement fréquenté en été, la modernisation de la voirie et l'installation d'un nouvel éclairage public.

Fin mai, la voie centrale sera ouverte à la circulation alors que l'aménagement des voies latérales se poursuivra.



### Centre plage

La première tranche des travaux d'aménagement du centre plage est aujourd'hui terminée. Après la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales autour du rond-point de l'Arrivée et de l'avenue des Platanes, le chantier a vu la pose de pavés sur la nouvelle esplanade réservée aux piétons.

Il s'est poursuivi par l'installation de mobiliers urbains : barrières métalliques, totems, éclairage urbain et bornes. Ces dernières offrent au Train Bus un espace réservé pour stationner lors de la prise en charge et la descente des passagers, ce qui devrait améliorer la fluidité de la circulation en période de pointe.



### **Déviation nord**

Les travaux de construction d'une nouvelle voie reliant la route de Saint-Cyprien (RD 81) à la voie rapide Argelès-sur-Mer - Perpignan (RD 914) se poursuivent.

Les entreprises ont procédé au goudronnage des voies desservant une partie des parcelles privées.



### Chemin de Saint-Julien

Le chemin de Saint-Julien surplombe la route Argelès-sur-Mer -Perpignan. Il vient d'être l'objet d'une sécurisation par rapport à la 4 voies grâce à la pose d'un muret en béton.

Ces travaux ont été financés par le Conseil général.

# 29 juin : sens unique pour la

Dans le cadre d'une politique générale d'aménagement du coeur de ville et d'un nouveau plan de circulation, la route nationale sera mise en sens unique le 29 juin.

L'expérience durera jusqu'à la fin 2010. A cette date, un bilan sera réalisé et un choix définitif arrêté.

ouvent évoquée et débattue mais jamais concrétisée, la mise en sens unique de la route nationale sera effective le 29 juin prochain.

C'est l'aboutissement d'un processus de concertation engagé après les élections municipales de 2008 au sein d'un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la commune : élus, techniciens, commerçants, délégués de quartiers et riverains.

Dans son programme, la majorité municipale s'était engagée à mettre en place une telle mesure. Ce sera donc chose faite le lundi 29 juin pour une période expérimentale qui durera jusqu'à fin 2010.

Le sens de circulation retenu est celui partant du nord vers le sud, de Perpignan vers Collioure. Cette mise en sens unique va provoquer une modification des conditions de circula-



tion dans tout le centre ville qui sont présentées dans le plan cidessus.

Pour les transports scolaires et en commun, l'arrêt de bus situé route nationale sera déplacé devant l'Hôtel de Ville.

Cette mise en sens unique s'inscrit dans une schéma global d'aménagement urbain du centre ville et du quartier de la gare, schéma qui comprend plusieurs étapes.

Première étape : l'aménagement du parking sud de la gare. A proximité immédiate du centre ville, cet espace est sous utilisé. Il constitue pourtant une véritable alternative de stationnement. La Région Languedoc-Roussillon et la SNCF ont commencé à la mi-mai des travaux de modernisation, de sécurisation et d'embellissement.

Seconde étape : la mise en

### Rue du Repos

A partir du 29 juin, tout véhicule circulant sur la rue du Repos en direction du centre ville devra emprunter obligatoirement l'avenue de la gare lorsqu'il arrivera à son intersection. Il devra poursuivre, après être passé devant la gare SNCF, par la rue Marivaux pour déboucher sur la route nationale.

place d'un nouveau sens de circulation au centre ville à partir du 29 juin.

Troisième étape : l'aménagement du parking nord de la gare. Ccet espace urbain va être requalifié avec la création d'arrêts spécifiques pour les transports en commun et les taxis. Un emplacement d'arrêt-minute va être créé. Un îlot central sera aménagé devant la gare. La voirie, l'éclairage et le réseau de collecte des eaux pluviales seront modernisés.

Les travaux commenceront à l'automne 2009.

**Quatrième étape :** l'aménagement de l'avenue de la gare à partir des feux de la route nationale. Les travaux débuteront au premier trimestre 2010.

Cinquième étape : l'aménage-

### Route nationale

A partir du 29 juin, la route nationale sera mise en sens unique dans le sens Perpignan-Collioure entre le pont de la Massane au nord et le rond-point des Evadés de France au sud.

Du fait de la création de la piste cyclable, la largeur de la voie réservée aux autres véhicules sera limitée à 3,5 m. Les véhicules arrivant du sud par la route de Collioure pourront accéder au centre ville par l'avenue du 8 mai et le boulevard Herriot.

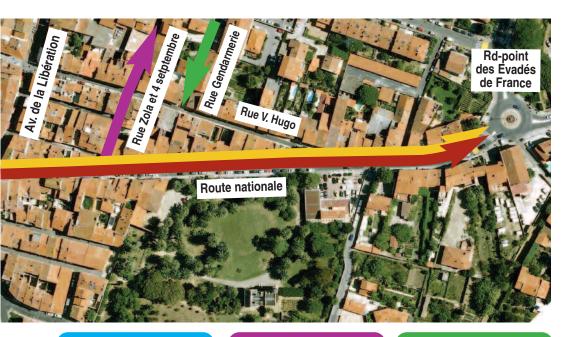
Les véhicules arrivant du sud par la route de Collioure et désireux de rejoindre la zone d'activités ou Perpignan auront 2 possibilités :

- suivre la boucle avenue du 8 mai - avenue de Charlemagne - avenue Molière - rue des Trabucaïres - avenue Ferdinand Buisson; - emprunter la RN 914 Argelès-sur-Mer- Perpignan.

ment de la route nationale en 2010 et 2011. Les aménagement concerneront la voirie, les trottoirs, les réseaux et l'éclairage.



### route nationale



### Sens unique av. de la Gare

A partir du 29 juin, l'avenue de la Gare sera mise en sens unique entre le carrefour à feux de la route nationale et son intersection avec la rue du Repos.

Ce sens unique avait déjà été expérimenté il y a quelques années.

# Rues Emile Zola et du 4 septembre

A partir du 29 juin, les véhicules pourront emprunter ces rues dans le sens route nationale - place Gambetta. La rue du 4 septembre sera désormais en sens unique.

### Rue de la Gendarmerie

A partir du 29 juin, cette voie sera désormais en sens unique dans le sens place Gambetta - rue Victor Hugo

### Piste cyclable

A partir du 29 juin, création d'une piste cyclable route nationale dans le sens Perpignan-Collioure, entre le pont de la Massane au nord et le rond-point des Evadés de France au sud.

La piste cyclable aura une lon-

gueur d'environ 600 mètres et une largeur de 1,25 mètres. Située sur le côté gauche de la chaussée dans le sens nord - sud, elle sera séparée de celle-ci et sécurisée par des

plots en plastique. Dans la continuité de la création de cette piste cyclable, la ville va procéder à des aménagements de la bande cyclable comprise entre le rondpoint des Evadés de France et celui de Valmy.

Dans le même secteur, le département doit aménager une piste cyclable à partir du rond-point de Valmy jusqu'à l'intersection conduisant au Racou.

# FISAC **La ville candidate**

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a pour objet de soutenir les activités artisanales et commerciales. Des subventions peuvent être accordées à partir du moment où il existe un partenariat avec la ville, les chambres consulaires et l'association de commercants et d'artisans. Ces subventions concernent essentiellement la signalétique ainsi que les équipements facilitant l'accès direct aux espaces commerciaux et artisanaux comme le stationnement de proximité par exemple.

A l'initiative de Pierre Aylagas et d'Isabelle Moreschi, adjointe au commerce, une première rencontre avec les représentants de la CCI s'est tenue en mairie en vue de déposer un dossier auprès du Directeur Régional du Commerce et de l'Artisanat.

### La parole à l'élue



La mise en sens unique de la route nationale est la concrétisation d'une démarche de concertation et de partenariat engagée par la ville dans le cadre du comité de pilotage pour le centre ville.

Deux axes prioritaires ont guidé cette démarche : la sécurité des piétons et des cyclistes et l'amélioration de la qualité de vie en centre ville.

La mise en service d'un nouveau plan de circulation va entraîner, c'est certain, quelques désagréments.

Il va falloir du jour au lendemain bousculer nos habitudes, revoir certains de nos trajets et certaines de nos pratiques.

Convenons-en, ce n'est pas facile mais gardons à l'esprit que notre objectif est de mieux partager la ville entre tous ses utilisateurs : piétons, cyclistes et automobilistes.

Marina Joly, adjointe à la circulation

### Mardi 16 juin Réunion citoyenne

Afin de présenter le projet de mise en sens unique de la route nationale et le nouveau plan de circulation en découlant, la ville d'Argelès-sur-Mer organise une réunion publique le mardi 16 juin à 18h30 salle Buisson.

### Vie municipale

### Au fil des dossiers du conseil

Au cours des séances de février, mars et avril, le conseil municipal a examiné les délibérations suivantes.

### Charte européenne:

à l'unanimité, le conseil municipal a adopté la Charte européenne de l'Egalité. La Charte invite "les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une plus grande égalité pour toutes et tous".

Cette Charte, rédigée dans le cadre d'un projet mené à bien par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, a reçu le soutien de la Commission européenne.

### **Motion:**

la majorité du conseil municipal a adopté une motion en faveur de la création d'un lycée dans la commune, en demandant notamment la reprise du dialo-



gue avec le rectorat. L'opposition s'est abstenue.

#### **Subventions:**

à l'unanimité, le conseil a attribué les subventions destinées à financer les activités des coopératives scolaires (Curie-Pasteur, Molière, Herriot, La Granotera et les Tamaris).

Montant total: 4 300 euros.

#### **Budgets:**

outre le budget primitif (lire

pages 3-5), le conseil municipal a adopté les budgets concernant les lotissements communaux de Taxo et de la Cerigue, du service portuaire et des Plans d'aménagement d'ensemble de Charlemagne et de Neguebous.

#### Cession de terrain:

la commune a accepté la vente d'un terrain de 200 m², situé au lotissement communal la Cerique.

Ce terrain, non constructible est situé entre une parcelle privée et la déviation.

#### **Energie:**

Le conseil municipal a décidé de s'engager dans la réalisation d'une étude, réalisée en collaboration avec le Pays Pyrénées-Méditerranée. L'objectif est de baisser la consommation énergétique.

### Réunions de secteur plage

Les habitants de la plage sont invités à participer aux réunions de secteurs. Elles se dérouleront dans la salle de réunion de l'Office municipal de tourisme, place de l'Europe et débuteront à 18h30.

Les rendez-vous sont les suivants :

- 9 juin : le Racou, le port et plage sud ;
- 10 juin : plage centre ;
- 12 juin : plage nord.

Des invitations seront distribuées dans les boites à lettres.

Les délégués de quartiers de la plage sont invités à une réunion préparatoire le mardi 2 juin, à 18h30, salle du conseil municipal

Tribune de l'opposition

### Etait-ce bien nécessaire ?

Alors que la commune d'Argelès-sur-Mer a vu certaines de ses ressources s'accroître du fait de l'augmentation des bases d'imposition (environ 1 000 nouveaux contribuables et 2,1 % de dotation versée par l'Etat), Monsieur Aylagas a choisi d'augmenter les impôts locaux de 3 %.

Or, la plupart des contribuables argelésiens ne sont pas des nantis à l'abri des secousses dues à la crise économique. Dans un contexte financier difficile qui n'est plus à décrire, nous voyons chaque jour les difficultés s'accumuler pour bon nombre de nos concitoyens en créant un climat morose voire désespérant. Nous, conseillers municipaux d'opposition, pensons que Monsieur le Maire aurait été bien avisé de suspendre l'augmentation des impôts locaux pour 2009.

Mais hélas, non, pas de petit message d'espoir à l'horizon pour le citoyen contribuable chahuté par la crise. En allant puiser directement dans sa poche ma petite municipalité se met, elle, douillettement à l'abri des perturbations économiques.

A contrario, quand certains contribuables argelésiens auront additionné la hausse des impôts pratiquée par la commune à laquelle viendra s'ajouter celle du département annoncé à 8 % à lui seul, il ne leur restera plus qu'à se serrer la ceinture.

C'est pourquoi l'opposition a voté contre la hausse des impôts locaux au conseil municipal du 26 mars. Comme d'habitude, nous laissons le soin aux Argelésiens d'apprécier.

Tempête du 26 décembre

# L'état de catastrophe naturelle reconnue

Par un arrêté interministériel daté du 17 avril, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu à la ville d'Argelès-sur-Mer suite à la tempête survenue le 26 décembre 2008. L'Etat a considéré que "la force du vent et sa direction ainsi que la forte houle et la hauteur des vagues a conduit à des valeurs jugées exceptionnelles pour la Méditerranée."

Dans la commune, les principaux dégâts avaient été constatés au Racou, au parking des pêcheurs et au port, notamment dans le secteur occupé par les petits métiers.

# Les nouveaux argelésiens accueillis

e cérémonial est immuable mais conserve, année après année, tout son charme.

L'accueil par le maire et le conseil municipal des nouveaux argelésiens à l'espace Jules Pams de Valmy se déroule toujours dans une atmosphère très conviviale.

Les nouveaux venus -actifs ou retraités- y font le plein d'information grâce à la participation des services municipaux, de la Communauté de communes et des associations locales. Ils goûtent également à un aperçu de la culture catalane grâce au récital des Cantaïres et à la danse des Gegants de la Colla Gegantera.

Ils dégustent aussi les produits du terroir offert par les vignerons d'Argelès-sur-Mer et la brasserie des Albères.



De quoi se persuader d'avoir fait un excellent choix en venant vivre à Argelès-sur-Mer

Communauté de communes

### Réunion citoyenne

La Communauté de communes Albères - Côte Vermeille invite les Argelésiens à participer à une réunion citoyenne le 25 mai, salle Buisson, à 18h30. Au programme de celle-ci, trois thèmes majeurs : la médiathèque, la collecte sélective et les ambassadeurs du tri et la future piscine intercommunale.

**Plages** 

# Le calendrier de la surveillance

La surveillance des plages a débuté le vendredi 1ermai. Elle se poursuivra jusqu'à fin septembre selon le calendrier suivant. Jusqu'au 5 juin : plage centre (P4) les week-ends et du 30 au 5 juin de10h30 à 18h.

Du 6 au 12 juin: P4, plage du Racou (P6), plage des Pins (P3) et plage du Tamariguer (P2) de10h30 à 18h.

<u>Du 13 au 30 juin</u>: plage de la Marenda (P1), P2, P3, P4, plage sud (P5) et P6 de10h30 à 18h.

Du 1<sup>st</sup> juillet au 31 août : postes P1, P2, P3, et P5 de 10h30 à 19h; P4 et P6 de 10h30 à 19h30.

<u>Du 1</u><sup>st</sup> <u>au 30 septembre</u>: P2, P3, P4 et P6 de 10h30 à 18h. <u>Du 14 au 27 septembre</u>: P4 et P6 de 10h30 à 18h; P3 en fonction des conditions météorologiques

Chiens

### Attention à la divagation

Face à la divagation de certains chiens, il est rappelé qu'est considéré comme tel "le chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 m.". En cas de non respect des mesures arrêtées, le chien sera capturé et mis en fourrière aux frais du propriétaire. Contravention sera constatée par procès verbal de la gendarmerie et une évaluation de la dangerosité de l'animal sera effectuée.

Débroussaillement

### La réglementation en vigueur

L'été approchant, la ville rappelle la réglementation en vigueur en matière de débroussaillement. Les propriétaires concernés ont reçu un courrier de la mairie. Les travaux sont à effectuer le plus rapidement possible ; la période où les risques d'incendies sont les plus forts allant du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

Mas en montagne: l'arrêté préfectoral "oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 m des bois, landes, maquis, garrigues à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé aux abords des construction sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès".

Propriétaires de camping: l'arrêté préfectoral impose que les "travaux de débroussaillement ou de maintien en état débroussaillé sur une profondeur de 50 m des terrains en limite et à l'extérieur de l'établissement" leur incombent.

En zone urbaine, les propriétaires ont l'obligation de débroussailler l'intégralité de leur parcelle, avec ou sans bâtiment. Toujours en zone urbaine, "les propriétaires d'habitations situées en zone boisée et à moins de 200 m des bois, landes, maquis, garrigues doivent débroussailler et maintenir en état débroussaillé aux abords des construction sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès". Renseignements au 04 68 95 34 64 Site internet : http://www.risque-incendie.com

# En hommage à tous les exilés

A l'occasion du 70° anniversaire de la Retirada, les Rencontres Cinémaginaire proposent une édition exceptionnelle du festival. Pendant 12 jours, du 20 au 31 mai, il portera un regard particulier sur la Retirada mais aussi sur tous les exils.

our la 24° édition du festival, les Rencontres Cinémaginaire ont décidé de créer l'événement en proposant un festival inédit par sa longueur - 12 jours - et donc par une programmation beaucoup plus étoffée que lors des précédentes éditions.

Le thème central retenu -la Retirada et les exils- est d'actualité en cette année de commémoration du 70° anniversaire de la Retirada.

De 1936 à nos jours, l'enjeu du festival est donc de parcourir les exils, l'exil espagnol mais aussi tous les exils contemporains, dans toutes les formes qu'ils peuvent prendre.

Le festival sera pour moitié consacré à l'exil des Républicains espagnols avec la programmation de "Images de la Retirada", panorama de films et d'images se rapportant à cette époque. L'autre partie sera consacrée aux autres exils. La programmation cinéma sera essentiellement constituée d'œuvres inédites et en avant-première.

Le festival sera aussi l'occasion d'accueillir une compétition de courts métrages français, des ateliers multimédia, les traditionnels forums et l'exposition de Guerrero Medina à la galerie Marianne.

Il verra pour la soirée de clôture, le 31 mai, la projection du film "Camp d'Argelès". Le tournage de ce film de Felip Solé - produit par TV3 et Kalimago Films, coopérative de production créée par Cinémaginaire en 2007- s'est déroulé du 9 au 20 février, sur la plage de la Marenda, à l'endroit même où dès le 9 février 1939, des milliers de réfugiés espagnols ont été regroupés.

La vidéo numérique a recréé par



Le tournage du film "Camp d'Argelès", plage de la Marenda, au mois de février dernier.

trucage informatique les dizaines de baraques du camp originel à partir de deux baraques et les milliers de réfugiés à partir d'une cinquantaine de personnes... A découvrir le 31 mai à la salle polyvalente à 21h. http://www.cinemaginaire

### Semaine de l'environnement

### Les rendez-vous des Enfants de la Mer

Dans le cadre de la quinzaine de l'environnement du 2 au 12 juin, les Enfants de la Mer proposent tout une série de rendez-vous dont notamment la projection gratuite, le 5 juin à 21h30 dans le parc de Valmy du nouveau film de Yann Arthus-Bertrand "Home".

Cette quinzaine verra également les enfants des écoles de la commune visiter l'exposition "Vivants" sur la promenade.

Les autres temps forts en sont :

Mercredi 3 juin : journée Portes Ouvertes au parc de Valmy (visite guidée).

<u>Jeudi 4 juin</u>: ciné-forum avec "La 11ème heure, le Dernier Virage". A 19h au cinéma Jaurès.

Vendredi 5 juin : projection du film "Home". A 21h30, au parc de Valmy. Commentaire de Gilles Boeuf, président du Museum d'Histoire Naturelle.

<u>Samedi 6 et Dimanche 7 juin</u> : fête de l'olive au parc de Valmy.

Mercredi 10 juin : visite gratuite de la Réserve Naturelle du Mas Larrieu.

Réservation au 04 68 8115 85.



<u>Jeudi 11 juin</u>: conte musical "La petite sirène d'Argelès-sur-Mer", pour les maternelles. Salle polyvalente de 14h à 16h30.

<u>Samedi 13 juin</u>: visite du sentier littoral. Départ de la capitainerie du port à 10h30.

Programme complet sur:

http://www.enfants-de-la-mer.fr

### Les Déferlantes prennent de la hauteur

Pour leur troisième édition, les Déferlantes s'installent dans la durée avec 7 jours de festival, du 8 au 14 iuillet. Nouveauté du cru 2009, l'organisation de spectacles salle polyvalente et place Gambetta. Les têtes d'affiche - Simple Minds, Thomas Dutronc, Olivia Ruiz, Trust et Duffy - seront au programme.

Paolo Nuttini

ne semaine de musique! Cette année, les Déferlantes jouent les prolongations et, outre les soirées programmées dans le parc de Valmy, investissent le village en proposant 3 spectacles payants salle polyvalente et une soirée gratuite, place Gambetta.

En 3 années, le festival a bien grandi et la vague qui déferlera sur Argelès-sur-Mer propose une affiche musicale haut de gamme, enviée par bien des festivals (programme ci-dessous).

Car, réunir un plateau comprenant Simple Minds, Thomas Dutronc, Olivia Ruiz et Duffy relève de la performance. Le succès des 2 précédentes éditions et le cadre magnifique du parc de Valmy laissent augurer que la grande foule sera au rendez-vous début juillet.



Mercredi 8 juillet

Simple Minds

### Abba Mania en concert gratuit

15 août 2009

On connaît aujourd'hui le groupe retenu pour le grand concert gratuit du 15 août organisé sur l'esplanade du casino à la plage.

L'Office municipal d'animation a programmé le groupe Abba Mania, qui interprète les plus grands succès du groupe suédois des années 80.

### Fête nationale Les dates des feux d'artifice inversées

En raison du spectacle organisé le14 juillet à Valmy, la ville, à la demande de l'Office d'animation, a décidé d'inverser les dates des feux d'artifice de la fête nationale.

En conséquence, le feu d'artifice de la plage sera tiré le 13 juillet à 22h30 de la dique nord du port. Celui du village sera tiré le 14 juillet à 22h30 du clocher de l'église.

Grégoire suivi de Zaza Fournier Jeudi 9 juillet Parc de Valmy de 17h à 21h Ayo, Thomas Dutronc, Julien Doré, Pascale Picard Band et Anis

Pavillon Village (salle polyvalente) à 21h

Changement de plateau assuré par DJ's Vendredi 10 juillet

Parc de Valmy de 17h à 21h

Simple Minds, The Do, Olivia Ruiz, Anaïs et Honk Kong Dong

Changement de plateau assuré par DJ's Samedi 11 juillet

Pavillon village (salle polyvalente) à 21h Trust

#### Dimanche 12 juillet

Place Gambetta soirée gratuite à 19h DJ Zebra, suivi des gagnants du Tremplin RTL<sub>2</sub>

### Lundi 13 juillet

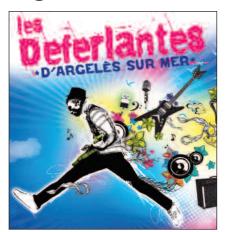
Pavillon village (salle polyvalente) à 15h Les Farfadas, spectacle pour enfants

#### Mardi 14 juillet

Parc de Valmy de 17h à 23h

**Duffy, Paolo Nutini et Grace** 

Changement de plateau assuré par



une Batucada.

### Réservation:

Réseau habituel et Office municipal d'Animation, place de l'Europe à Argelès-

Après le succès de la promotion qui a vu l'achat de plus de 4 000 places et en raison de la demande accrue d'un forfait pour le festival, les organisateurs mettent en vente 1 000 "Pass 3 jours" au tarif de 75 euros pour les 3 soirées au parc de Valmy. Forfaits en vente jusqu'au 21 juin.

www.lesdeferlantesdargelessurmer.com

# Foire de l'élevage : déménagement réussi

En prenant la décision de transférer la foire de l'élevage de la salle polyvalente au parking du Valmarie au Racou, les organisateurs -syndicat des éleveurs Albères-Aspres et la ville- ont réussi leur pari.

De l'avis général, ce cadre plus champêtre que le précédent offre de meilleures possibilités pour les exposants et plus de confort pour les animaux, ce qui est loin d'être négligeable. Cette première au Racou fut donc un succès malgré une météo incertaine. La foire marquée par la présence d'une délégation d'agriculteurs venue des Cévennes a connu sa fréquentation habituelle de gourmets et de curieux.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine au même endroit.



### Sports et musique

Jamais le stade Gaston Pams n'avait connu pareille affluence. 6 500 spectateurs l'ont littéralement envahi le 2 mai pour la manifestation organisée par le *Rugby Bordel Football Club* de Cali et qui vit se dérouler un match rugbyfootball entre les sélections formées par la famille Liévremont et les frères Cantona.

Un match auquel participèrent des vieilles gloires du sport et quelques têtes connues du monde du spectacle, match poursuivi par un concert sur le terrain annexe du stade. Pour la petite histoire, sachez que les Liévremont ont été prophètes en leur pays en remportant le match par 16 à 14

Le but de la journée, récolter des fonds pour des associations soutenant l'enfance handicapée, a été parfaitement atteint. A la satisfaction des



organisateurs mais aussi des 150 bénévoles argelésiens

# Grande affluence pour la bourse à l'emploi



Crise économique oblige, la bourse aux emplois saisonniers organisée à la salle polyvalente a battu tous les records d'affluence. Ce sont plus de 1 300 demandeurs d'emploi qui ont participé à cette journée organisée par le Pôle Emploi d'Argelès-sur-mer et la ville.

Sur place, 82 employeurs étaient présents et 540 offres d'emplois ont été proposées.

Année après année, cette journée justifie toute son utilité en mettant en relation directe employeurs et demandeurs d'emplois.

# Lotissement les Cyprès : remise de clés

Tranche après tranche, les appartements du lotissement les Cyprès, quartier Saint Pierre, sont livrés à leurs locataires. Plus d'une trentaine d'appartements sur les 64 que compte ce programme de logement social a déjà été réceptionnée.

Les dernières clés ont été remises lors d'une réception organisée à l'Hôtel de Ville en présence de Pierre Aylagas entouré d'élus municipaux, de Christian Bourquin, président du Conseil général et de représentants de l'Office Public HLM 66, organisme qui a réalisé cette opération.



### pour la bonne cause



mobilisés du matin jusqu'à tard dans la nuit pour le succès de

l'opération. A tous un grand merci.

# Marcelle Narbonne a fêté ses III ans



Cent onze ans ! Marcelle Narbonne, la doyenne des Argelésiens, a fêté son anniversaire à la Maison de retraite les Capucines.

Elle, dont les deux chansons préférées sont les "Amants de Saint Jean" et le "Temps de Cerises", était bien entourée pour l'occasion puisque Pierre Aylagas et Marie-Thérèse Cachier, conseillère municipale, avaient tenu à participer à son anniversaire.

Le personnel de la Maison de retraite qui lui prodigue des soins attentifs chaque jour participait également à cette cérémonie.

# 8 mai : une célébration inédite



La célébration du 8 mai 1945, date de la fin de la seconde guerre mondiale, a eu cette année une connotation particulière grâce à la participation de véhicules militaires d'époque pilotés par des soldats portant les uniformes des armées française et américaine. L'initiative est le fait de l'Amicale catalane de la sauvegarde du patrimoine et des véhicules de 39-45.

Elle est venue s'intégrer dans la cérémonie qui a conduit le cortège, précédé de l'harmonie municipale et des porte-drapeaux, de l'Hôtel de Ville au cimetière.

Là, le monument aux morts et le carré militaire ont été fleuris par les élus, les anciens combattants et les enfants des écoles.

# Une marche pour la recherche médicale

Près de 300 marcheurs ont répondu présents à l'invitation de la ville et de la Fédération Française de Cardiologie pour participer à la Marche du Coeur. Cette initiative permet chaque année de récolter des fonds pour la recherche médicale et plus particulièrement pour les maladies cardio-vasculaires.

De nombreuses associations ont parcouru les différents circuits proposés et c'est Happy Days qui a remporté le challenge récompensant l'association la mieux représentée.



### Mai

### Du 20 au 31

24° Rencontres **Cinémaginaire** sur le thème de la Retirada (page 12).

#### • Les 30 et 31

Rassemblement de **COX LES** organisé par le Classic VW Catalan - Aire des Festivités.

• Les 30, 31 et 1er juin Salon Antiquités-Brocante - Valmy de 10h à 19h.

#### Dimanche 3 I

Marché des **Savoir-Faire catalans** - Pkg des Platanes.

### Juin

#### Lundi ler

**Spectacle Flamenco** avec le groupe Los Chungui - Espace Liberté à 17h.

### • Du 3 au 13

Quinzaine de l'**Environ- nement** des "Enfants de la Mer" (page 12).

#### Samedi 6

5° Grand Prix du Roussil-

lon (compétition nationale de danse sportive) - Salle polyvalente à partir de 13h. Réservation au 04 68 81 39 87.

#### Dimanche 7

Opération **Tous à vélo** par l'association des commerçants.

**Spectacle** de fin d'année de l'Association de Flamenco - Salle Polyvalente à 17h.

**Folklore** Catalan avec le groupe Esbart de Montgri - Aire des Festivités à 17h.

### Mercredi 10

Café poétique des Amis de la Bibliothèque - Kiosque des Enfants de la mer (en cas de mauvais temps, repli salle du 14 juillet).

### Samedi 13

Spectacle de danse de l'école Jetonn' Danse - Gymnase G. Pams à 21h15.

Concert flûte et harpe de Martine Flaissier et Claire Sala Galerie Marianne à 18h (gratuit)

#### • Les 13 et 14

Les Nautiques d'Argelès : Régates de voiliers, trobada de Barques Catalanes et Granyota Cup "Llaguts de Rems" - Port-Argelès, de 9h à 18h.

### • Dimanche 14

**2° Triathlon** d'Argelès-sur-Mer - Centre-plage.

**Challenge épée** Gaston Pams par la Société d'escrime argelésienne - Salle polyvalente de 10h à 16h.

Journée du Patrimoine de Pays - Visite des fontaines de Sant-Julia et d'en Caldava par l'association Capbreu de 10h à 17h. Conférence de Bernard Rieu : "Le canal d'arrosage d'Argelès et les agulles de la plaine"- Salle du Foyer à 18h30. Café-théâtre "Les Chipoteres" avec Michelle Prats et Josiane Coranti - Salle Buisson à 17h (Gratuit).

**Apéritifs de Terroir** - Espl. C. Trenet de 17h30 à 19h.

### • Jeudi 18

Visite commentée de l'exposition **Vivants** - Promenade de front de mer de 14h à 17h.

#### Samedi 20

**Havaneres** (chants marins) avec "Les Veus de l'Estany" - Place Dels Balls à 10h30.

**Récital** de Albert Bueno, 20 ans de chanson catalane. Place St-Côme et St-Damien à 21h.

Contest de BMX - Stade des Conques : free-riding (14h-19h) et Salle polyvalente (21h30) : contest de park et concert du groupe Projet Lafaille.

### Dimanche 21 Fête de la Musique

10h - Concert de l'Harmonie de l'Ecole de Musique et concert de Guitares - Place St-Côme et St-Damien.

11h - Aubade avec les Cantaires d'Argelers - Place dels Balls.

De 18h30 à 20h au Village et 22h dans les allées piétonnes : Animation Musicale avec la Batucada Agora

21h30 - Bal avec Duo Pacific Palissade - Place dels Balls.

21h30 - Bal avec l'orchestre Méditerranée - Place de la République.

21h30 - Concert variétés avec l'orchestre Alcatraz - Esplanade C. Trenet.

21h30 - Concert variétés avec Trio Caféïne - Place Magellan. 21h30 - Concert variétés avec l'orchestre Champagne - Place du Nouveau Monde.

• Lundi 22

Initiation à la **Sardane** avec le Foment de la Sardane - Place St-Côme et St-Damien à 21h.

### • Mardi 23

### Fête de la Saint-Jean

Place Gambetta

21h - Veillée catalane avec les "Gegants" d'Argelès et Sardanes avec la "Cobla Les Combo Gili" en alternance avec les Cantaires d'Argelers.

21h45 - Arrivée de la flamme du Canigou par les Rameurs de Granyotarem et distribution de rousquilles et vin doux de pays 22h30 - Spectacle pyrotechnique avec "Els diables i bruixes del Riberal".

23h30 - Bal Catalan avec la Cobla Les Combo Gili.

#### Mercredi 24

Folklore Catalan avec "Esbart Dansaïre La Llevantina". Initiation à la sardane avec le Foment de la Sardane - Place St-Côme et St-Damien à 16h. "Distribució de Ramallets de la Sant Joan" par El Casal de L'Albera et animation musicale avec El Foment de la Sardane suivie du pot de l'amitié - Place St-Côme et St-Damien à 17h30. Atelier philo avec les Amis de la Bibliothèque - Salle du 14 juillet à 19h.

### • Samedi 27

**Pétanque**: Concours départemental féminin en Doublettes par le Modern Club Bouliste.

**Corso nocturne** (défilé de chars, groupes à pied et musiques...) - Plage à 21h30

Rifle organisée par le Jumelage - Salle Buisson à 15h. Gala de fin d'année de la GRS -Salle polyvalente à 20h.

#### Dimanche 28

**Apéritifs de Terroir** - Espl. C. Trenet de 17h30 à 19h.

**Folklore** Catalan avec le groupe "El foment de la Sardana de Perpinya" - Place du Nouveau Monde à 18h.

**Concert** de Gospel et Negro Spiritual avec Argelès Gospel Singers au bénéfice du Téléthon - Chapelle de la plage à 21h (participation 3 euros).

Toute l'actualité en direct sur www.argeles-surmer.com

### **Expositions**

### Galerie Marianne

Espace Liberté

Jusqu'au 3 juin : Tous les après-midis de 14h à 20h Du 5 juin au 4 juillet : Du lundi au samedi de 15h à 19h

Du 8 juillet au 10 septembre : Tous les jours de 15h à 19h

### Jusqu'au 3 juin

Exposition d'huiles sur toiles de J-M. Guerrero Medina sur la Retirada dans le cadre des Rencontres Cinémaginaire

### Du 5 juin au 4 juillet

Exposition d'huiles sur toiles de Marie Raynaud, invitée de la Ville : "Rêves flottants"

Du 8 juillet au 8 août Exposition de peintures et de sculptures des **Pritchard's**,

invités de la Ville

### Foyer communal

Rue du 14 juillet Tous les jours de 15h à 19h Le mercredi et le samedi de 10h à 12h

#### Du 17 au 26 juin

Exposition de Pastels de **José Péléja** sur le thème de la
Retirada

Du 27 juin au 6 juillet Exposition d'huiles, aquarelles et pastels de Christiane Lecorche

### Du 7 au 29 juillet

Exposition collective de l'Association artistique argelésienne - Tableaux toutes techniques

### JUILLET en quelques dates...

<u>1er</u>: Fête de la Mer avec feu d'artifice

3 et 4 : Fête du Travailleur catalan (Bocal du Tech)

Mercredi 8 : Passage du Tour de France

8 au 14 : Les "Déferlantes d'Argelès-sur-Mer"

13 et 14 : Feux d'artifice 15 au 19 : Biodiversité aux

"Enfants de la Mer"

29 au 31 : Festival de

Flamenco